

Vigilance pour les finances

Pour Demain Confignon, la gouvernance du budget communal est un sujet majeur: nos élues et élus ont la lourde responsabilité de voter le budget afin d'assurer la maîtrise des charges (des prestations de qualité à la population, des investissements judicieux pour l'avenir), de la dette et des impôts communaux.

Nous avons bataillé ferme lors de la dernière législature, en menant à bien de nombreux projets, tout en ramenant la dette (brute) de 21 à 12 millions de francs, et en parvenant à diminuer le centime additionnel de 47 à 46.

Nous devons continuer à exercer la plus grande vigilance. En 2025, nos revenus fiscaux ont baissé de 9%, causant un déficit d'environ 460'000 francs. Si cette baisse des revenus s'avère pérenne, il nous faudra faire des choix.

Le plan d'investissement de la commune est ambitieux, ainsi il est crucial d'établir des priorités,

car une fois l'investissement réalisé, son amortissement repose sur la prochaine génération... tout comme la dette.

L'État n'a encore donné aucune garantie pour le financement des Cherpines. Or, confirmé par les experts financiers du Canton lui-même, Confignon n'est absolument pas en état de supporter les investissements, et les organismes financiers ne vont pas avancer de tels fonds. Qui plus est, le Canton conditionne l'octroi d'aides supplémentaires à l'augmentation du centime additionnel. Même si un financement est trouvé, les modèles financiers démontrent que le projet actuel des Cherpines pèsera négativement sur le budget de la commune.

Demain Confignon avait fait du financement des Cherpines une condition-clé pour l'approbation du projet, la population – et nous l'en remercions - nous a suivis en votant NON lors du référendum.

Trois mois après la votation, nous ne notons aucune avancée de la part du Canton.

Face à ces défis, nos positions sont fermes:

Maîtrise du budget et de la dette. Demain Confignon demande à ce que la commune mette en place un tableau de bord financier, afin d'aider le Conseil municipal à établir des priorités dans l'engagement des ressources financières tout en maîtrisant la dette, et en préservant notre capacité à investir dans les développements cruciaux à venir.

Gel des votes de crédits relatifs aux Cherpines tant que le Canton ne donne pas de réelles garanties, dans le respect de la votation populaire.

Soutenez-nous pour continuer à défendre vos intérêts!

Joëlle Zilliox, membre de la commission des finances

Des enjeux majeurs pour la commune

Depuis ma prise de fonction, il y a déjà plus d'un an, plusieurs enjeux majeurs ont émergé ou se sont concrétisés, en plus des projets communaux déjà en cours. Ces défis concernent notamment les dicastères dont j'ai la charge: les finances, la mobilité, l'aménagement, l'administration et la communication.

Tout d'abord, les finances. 2025 est la première année fiscale touchée par la baisse d'impôts cantonale de 12% approuvée par le peuple genevois. Cette diminution prive la commune de près d'un million de francs de recettes. Au regard des nombreux projets en cours, une planification rigoureuse des besoins ainsi qu'une priorisation claire des investissements seront

indispensables pour assurer la maîtrise des finances communales.

La mobilité ensuite. Le programme fédéral «Mobilité 45» prévoit notamment l'élargissement de l'autoroute ainsi que l'ajout d'un troisième tunnel à trois voies à la hauteur de Confignon.

Côté aménagement, les grands projets cantonaux du Vuillonex et des Cherpines exigent une attention à la hauteur des nombreux enjeux environnementaux, sociaux et économiques qui leur sont liés. La planification du quartier du Vuillonex, qui accueillera 270 logements, a redémarré. Quant aux Cherpines, au cœur du référendum de mars dernier, ce projet transformera en

profondeur notre commune.

Enfin, l'administration et la communication évoluent aussi sous l'effet de la transition numérique en cours. Cette modernisation constitue à la fois un défi et une opportunité: celle de rendre l'action communale efficace et accessible tout en conservant le lien avec des habitantes et habitants de Confignon.



Frédéric Reverchon, conseiller administratif

Le Canton saura-t-il entendre la population de Confignon?

La votation sur les Cherpines est sans appel : près de deux tiers des Confignonnaises et Confignonnaises ont participé, et près de deux tiers ont rejeté le PLQ d'ensemble des Cherpines. Grâce au référendum conduit par un comité composé de Demain Confignon, le PLR et les associations, la population de Confignon a pu exprimer son avis. Plus qu'un avis, c'est un choix. Reste à savoir si le Canton saura le respecter.

Le choix de Confignon, défendu par Demain Confignon, pour le futur quartier des Cherpines exige des modifications substantielles du projet refusé dans les urnes. Il signifie notamment une révision de la densité, aujourd'hui de 66% plus élevée que dans le quartier voisin du Rolliet. Il demande un plan de

financement neutre et transparent pour la population de Confignon, avec des garanties cantonales. De plus, au-delà des investissements initiaux, c'est la volonté d'un quartier financièrement autonome dont les frais de fonctionnement ne grèvent pas le budget communal et ne pèsent pas sur les contribuables actuels. En contrepartie du sacrifice de densification, c'est la volonté d'obtenir la garantie de la préservation de la zone villa, qui est la source de revenus de la commune.

Confignon souhaite une mobilité conforme au plan climat cantonal, tournée vers l'avenir.

La population se soucie de l'environnement et de la biodiversité. Elle appelle à la protection du vallon de l'Aire qui

sera indéniablement affecté par l'arrivée de 10'000 nouveaux habitantes et habitants si nous ne le protégeons pas. Enfin, et non des moindres, Confignon envisage un quartier qui offre des conditions d'éducation décentes à ses futurs enfants, s'agissant des écoles primaires et d'un cycle d'orientation.

Les premiers échanges avec le conseiller d'État en charge de l'aménagement Nicolas Walder ne sont pour l'heure pas des plus encourageants. Mais forte du soutien des urnes, Demain Confignon s'engage à défendre le choix de la population.

Martin Barcellini, conseiller municipal et président de Demain Confignon



Nos 7 conseillères et conseillers municipaux: Christian Marti, Martin Barcellini, Joëlle Zilliox, Pierre-Alain Mottier, Anne-Muriel Brouet, Odile Jaegle-Bonvin, Loïc Jacot-Descombes

Conférence publique La mobilité au-delà des débats partisans

Demain Confignon vous invite à une conférence publique sur la mobilité le 11 novembre 2026 à 20 heures au Pressoir. Pour aborder ce thème qui nous touche toutes et tous, nous aurons le plaisir de recevoir le professeur **Vincent Kaufmann**, directeur du Laboratoire de sociologie urbaine de l'EPFL. La conférence sera suivie d'une discussion avec le public et d'un apéritif.



Depuis le début de la nouvelle législature, en juin 2025, Confignon s'est déjà engagée pour des dépenses d'investissement d'un montant brut de 7,5 millions de francs. La commune a en outre plusieurs projets à court, moyen et long termes. Pour rappel, les charges annuelles de la commune se montent à environ 18,5 millions et tandis que la dette (à long terme) se monte à 12 millions de francs.

Programme de rénovation énergétique

Ce programme permet de planifier les investissements concernant la transition énergétique et la rénovation sur plusieurs années. Le prochain projet de rénovation concerne l'école de Confignon et se monte à **3,8 millions de francs**.

Chemin Carabot

Près d'un million de francs pour l'arborisation et le réaménagement du chemin Carabot et de la rue Joseph-Berthet à Cressy. Environ 30% seront pris en charge par Bernex.

Chemin des Hutins

Mise en séparatif du réseau d'eau usée et pluviale. Ces travaux ne seront pas payés par la commune. Par contre, il est prévu de réaménager et d'arboriser le chemin. Le coût de ces travaux est estimé à plus d'**un million** de francs. Une étude a déjà été approuvée pour un montant de **220'000 francs**.

Voie verte Bernex-Genève

1,9 million de francs pour l'aménagement de la voie verte Bernex-Genève sur le territoire communal et sur une partie du parc des Evaux. 840'000 francs de subvention devraient alléger la facture. Cette voie verte est dévolue aux loisirs et non à la mobilité douce.

Rénovation des écopoints

Un demi-million de francs est demandé pour rénover divers écopoints sur la commune dont les deux déchetteries.

Cimetière

Le réaménagement et le verdissement du cimetière ont été approuvé pour un montant de **1,2 million** de francs. Environ 190 nouvelles places de columbarium et 150 cavurnes sont prévues ainsi qu'un jardin du souvenir, des cheminements et des espaces végétalisés. Demain Confignon a soutenu ce projet, qui devrait être entamé en 2026.

Toiture de la salle communale

1,8 million de francs pour la rénovation des toitures, l'installation d'une centrale solaire et la mise aux normes incendie de la salle communale et son annexe. Des subventions pour quelque 200'000 francs peuvent être attendues.

Place du village

Un peu moins d'un demi-million de francs pour une étude test destinée au sauvetage des arbres existants et au réaménagement de la place du village. À terme, le montant prévu est de **3,7 millions** de francs. Des subventions pourraient réduire la facture à 1,2 ou 1,3 million de francs.

Mobilité

250'000 francs pour la réalisation d'étude de mobilité pour deux nouvelles lignes de bus.

Véhicules de voirie

378'000 francs pour remplacer deux véhicules de voirie.

Futur quartier du Vuillonex

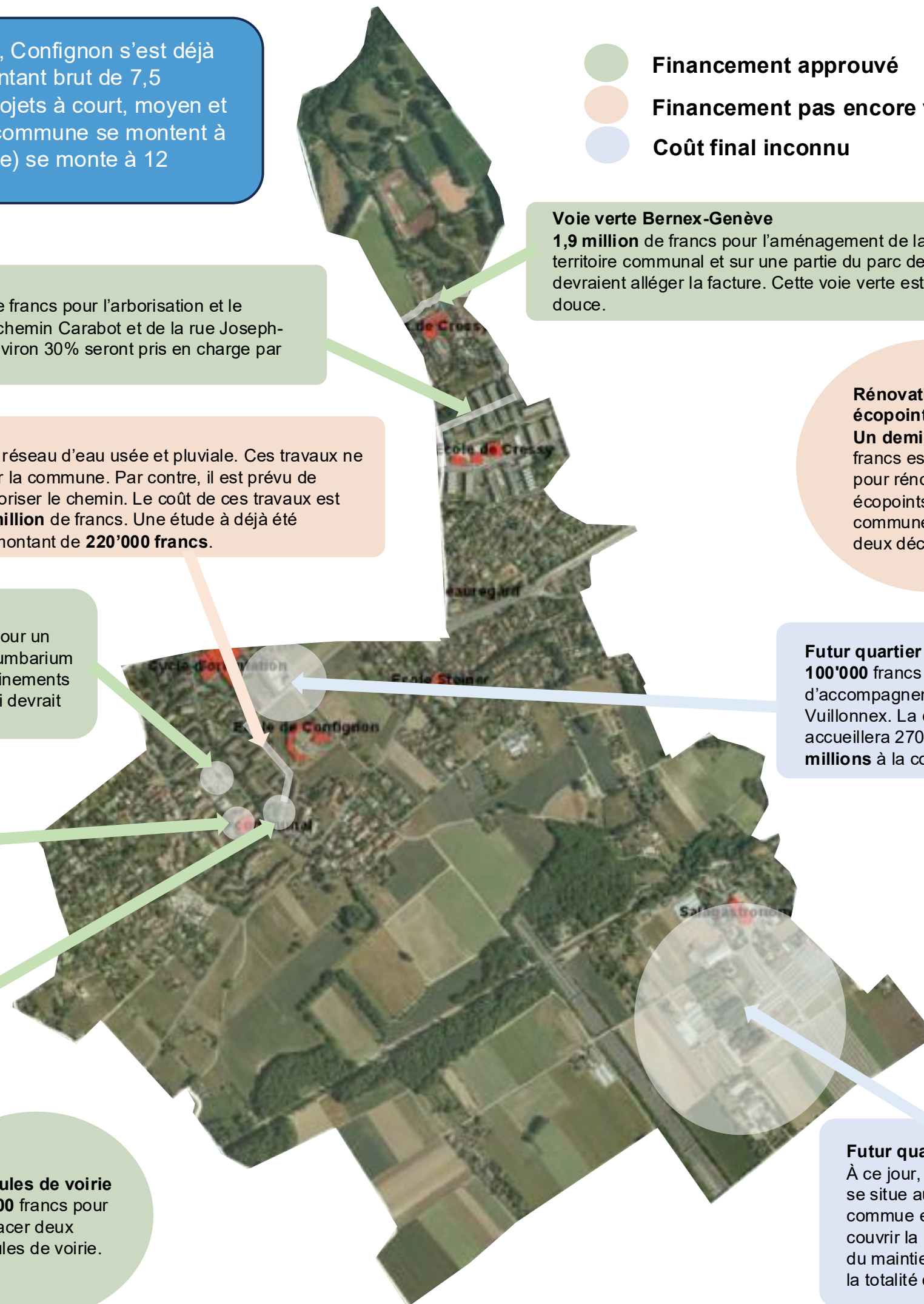
100'000 francs pour des mandats d'accompagnement de la procédure du PLQ du Vuillonex. La construction de ce quartier qui accueillera 270 logements coûtera **plusieurs millions** à la commune.

Sécurité

390'000 francs pour sécuriser et rendre conforme le domaine public: construction d'abris bus, adaptation des trottoirs pour les personnes à mobilité réduite.

Futur quartier des Cherpines

À ce jour, le coût pour la commune de Confignon se situe autour de **200 millions** de francs. La commune espère obtenir des subventions pour couvrir la moitié du montant. On peut douter tant du maintien des coûts estimés que de l'octroi de la totalité des subventions espérées.



- Financement approuvé
- Financement pas encore voté
- Coût final inconnu